

Transformation pastorale et réorganisation du territoire

« J'espère que toutes les communautés feront en sorte de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour avancer sur le chemin d'une conversion pastorale et missionnaire, qui ne peut laisser les choses comme elles sont. » (Pape François, encyclique *Evangelii Gaudium*, 2013, chap. 25)

Aujourd'hui notre diocèse est en marche sur le chemin de la transformation pastorale, processus qui va permettre aux paroisses de se convertir à la dimension missionnaire. En décembre, notre archevêque nous interpellait sur cette question avec sa lettre pastorale « *En Avent* », nous rappelant qu'un des fruits de notre synode diocésain (2017-2019) était bien « *s'enraciner dans le Christ en petites communautés fraternelles* » car l'enjeu de la proximité reste majeur.

Dans la continuité du synode, le Conseil Pastoral Diocésain (CPD) se veut un lieu d'exercice de la synodalité. Composé de cent quarante personnes, il réunit deux fois par an prêtres, diacres, délégués pastoraux ou membres des Équipes de Coordination Pastorales, responsables de services, mouvements, associations de fidèles, religieuses, religieux, personnes consacrées et jeunes. Depuis 2023, il réfléchit à la transformation de nos communautés pour nous tourner « *Vers une nouvelle réalité territoriale pour une Église de disciples-missionnaires* ».

Les constats sont sans appel, en quinze ans nous avons vu le nombre de prêtres diviser par deux dans notre diocèse. Le nombre de demande de sacrements a chuté également bien qu'on observe depuis quelque temps un regain de demande de baptêmes d'adultes notamment. Nous ne pouvons plus servir comme nous l'avons toujours fait. Ainsi, nos paroisses et toutes nos communautés sont appelées à changer de visages pour mieux témoigner de Jésus Christ, pour le bien de chacun et de tous.

Ainsi la priorité est donc de repenser notre territoire. En octobre 2024, trois scénarios ont été proposés au Conseil Pastoral Diocésain : maintien des 67 paroisses et 13 doyennés avec une co-responsable prêtre-laïc, fusion des paroisses trop fragiles ou réduction à 13 paroisses en fusionnant dans les doyennés actuels. C'est ce dernier scénario qui a été plébiscité paraissant plus réaliste quant aux enjeux actuels. Ainsi la prochaine rencontre du Conseil Pastoral Diocésain, les 14 et 15 mars 2025, sera consacrée à la finalisation et aux ajustements de ce scénario 3 en projet définitif pour une mise en œuvre possible dès septembre 2025, pour ceux qui le souhaitent. En attendant cette rencontre de mars, des assemblées de chrétiens s'organisent dans chaque doyenné pour expliquer le processus et aider à la mise en œuvre.

Chloé Baverel